

Echos de MONTENDRE

**OCTOBRE ROSE :
UN BEAU MOUVEMENT SOLIDAIRE**

L'ABÉCÉDAIRE DE 2021

FACILE, LE TRI DES DÉCHETS !

**CAMPAGNE DE CONTRÔLE
DES ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS**

L'édito



Madame, Monsieur, chers concitoyens,

En ce début d'année, je veux tout d'abord vous adresser, en mon nom et au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je souhaite que 2022 soit l'année du retour à une vie "normale", qu'elle vous épargne les maladies et vous apporte de l'espoir, des rêves, de l'enthousiasme et de la sérénité.

Cette tradition des vœux prend encore plus de sens aujourd'hui, au cœur de l'hiver, en cette période où a hélas repris cette épidémie qui ne nous a pas laissé beaucoup de répit depuis près de deux ans.

Elle nous touche d'autant plus que les gestes barrières mis en place nous contraignent dans nos relations avec les autres, réduisent les contacts, les moments festifs... Tout ce qui fait le sel de nos vies : l'amitié, les relations humaines, etc., est mis de côté, repoussé.

C'est à chaque fois avec beaucoup de regrets mais en responsabilité que nous avons pris la décision difficile d'annuler certaines manifestations, pour protéger la population, pour éviter des contaminations. La foire du 11 novembre, comme les marchés nocturnes, mais aussi le Noël Pour tous et le repas des Aînés n'auront pas eu lieu deux années de suite et c'est un vrai crève-cœur pour nous, car ces moments de partage et de convivialité sont dans l'ADN de notre ville. Nous appelons de nos vœux des temps meilleurs pour très vite pouvoir relancer tous ces beaux rendez-vous.

La protection de l'environnement est au cœur de nos préoccupations et de nos engagements. C'est pourquoi nous avons souhaité vous apporter des informations actualisées sur la collecte et le tri des déchets et les nombreuses solutions de recyclage et de réutilisation.

Parmi les pollutions que nous pouvons éviter et limiter tous ensemble, il y a celle de l'eau et des nappes phréatiques. A Montendre, une partie des habitations est reliée à l'assainissement collectif. Les autres habitations doivent être équipées de dispositifs individuels de traitement des eaux. Ces dispositifs sont à la charge de leurs propriétaires, ils doivent être aux normes et contrôlés tous les dix ans. Cette année 2022 sera une année de contrôle : les visites effectuées par des techniciens mandatés par Eau 17 permettront de vérifier leur bon fonctionnement afin de limiter au maximum les rejets dans le milieu naturel, rejets dangereux pour la nature mais aussi la santé humaine. Les propriétaires concernés seront très prochainement informés de ces visites par courrier. Merci de votre coopération.

Pour conclure, je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui œuvrent au quotidien, pour les plus fragiles d'entre nous, à titre professionnel ou bénévolement : leur action est essentielle et leur engagement une vraie source d'espérance.

*Patrick Giraudeau
Maire de Montendre*

Photo de couverture : la mairie de Montendre aux couleurs d'octobre Rose
Crédit photo Johan Sitz



Borne charge véhicules électriques

Depuis le mois de novembre, place Raymond Paillé, une borne permet de charger les véhicules électriques. Ce dispositif est financé et géré par le SDEER (Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime). Il s'agit d'une **borne de recharge rapide payante**.

Le principe de fonctionnement est simple : elle fonctionne 7 j / 7, 24h / 24, avec ou sans abonnement.

Si l'utilisateur dispose d'un badge (abonné), il faut passer celui-ci sur l'écran.

La partie CB en paiement sans contact est exclusivement réservée

aux personnes ne possédant pas de badge.

NB : en cas de dysfonctionnement de la borne de recharge, le n° de la hotline est le 0 811 23 01 23.



Cette borne est implantée place Raymond Paillé

Interventions des brigades vertes



Nettoyage des parcelles replantées

Comme chaque année, les brigades vertes de la CDCHS ont mené un chantier de trois semaines à Montendre. Elles ont nettoyé la grande parcelle plantée de bouleaux et de chênes d'Amérique proche du lac ainsi qu'une parcelle plus petite située aux Cinq-Chênes, puis elles ont réalisé le défrichage d'un bois situé à l'extrémité du golf en prévision de l'aménagement d'une bache de défense incendie. Au total, 2,5 hectares ont été débroussaillés.

Coupe d'arbres

Des vieux arbres ont été expertisés : jugés dangereux car malades et susceptibles de causer des dommages, ils vont être coupés : place du Marché, au Château et place du Champ-de-Foire. Dans la mesure du possible, chaque arbre coupé sera remplacé par un jeune plant.

Aménagement de la cour de l'école élémentaire

Les arbres sont plantés et les travaux se poursuivent

pendant les vacances de Noël, avec l'installation d'une partie des mobiliers : cabanes, table, bancs. Aux vacances de février, d'autres aménagements seront réalisés : implantation des buts multisports, de la structure d'évolution dans le bac à cailloux, tandis que des jeux seront installés à l'école maternelle.

De saison

Les services techniques communaux ont effectué des travaux de taille sur les arbres des rues et des places.

A l'approche des fêtes, de nouvelles illuminations ont été installées : Grand'Rue, place des Halles et au rond-point de l'Europe. Toutes ces illuminations fonctionnent avec des leds et sont éteintes de minuit à six heures chaque nuit comme l'intégralité de l'éclairage public.

Les élèves de SEGPA du collège et leurs professeurs Sandy Blondel et Christophe Colas ont réalisé de jolis décors en bois (sapins, lutins, bougies...) et des couronnes de Noël pour égayer les rues et placettes tandis que les volontaires Solidarités Jeunesses ont imaginé de très jolis rennes enrubannés, des lutins et un bonhomme de neige pour décorer le rond-point de l'Europe. Merci à eux !



Une partie des réalisations des élèves de la SEGPA du collège



Parmi les animaux imaginés par les Bateleurs, se trouve même une licorne

Sécurisation de voies

Afin de prévenir la vitesse excessive des véhicules dans certains secteurs en agglomération, des opérations de sécurisation sont programmées :

- Route de Vallet et route de Jussas (voies départementales), des dispositifs de type "écluses" vont être installés par le Conseil départemental
- Rue de la Rogère, la commune va aménager un jeu de chicanes pour réguler la vitesse.

DÉCHETS MÉNAGERS : AYEZ LES BONS RÉFLEXES, TRIEZ !

Le tri sélectif n'est pas contraignant au quotidien, il suffit de séparer les déchets recyclables de ses ordures ménagères pour faire le tri facilement chez soi, au travail, en vacances...

Si la démarche est individuelle, l'impact est collectif. Le tri sélectif réduit notamment les émissions de CO2, protège les ressources naturelles et économise de l'énergie en donnant une seconde vie aux produits.

Les ordures ménagères

A Montendre, **la collecte s'effectue en porte-à-porte les lundis et les jeudis**. Vous devez sortir vos sacs poubelles ou bacs la veille après 19h ou le matin avant 5h.

Attention : après le passage de la benne, vous devez dès que possible rentrer vos récipients et / ou bacs roulants.

Cette mesure est la règle : l'exception concerne les quartiers qui ne peuvent être desservis par les camions de ramassage (chemin inaccessible, retournement impossible) et qui sont donc équipés **de conteneurs d'ordures ménagères collectifs qui sont exclusivement réservés aux seuls usagers du quartier**.

Malin : pour alléger votre poubelle, recourez au compostage individuel ! La plupart des déchets organiques peuvent être compostés (à l'exception des os, arêtes, coquillages, viande, poisson, pelures d'agrumes, gravats, terre ou plantes malades).

Le tri sélectif

Les sacs jaunes sont collectés **chaque mercredi** ; vous devez les sortir la veille après 19h ou le matin avant 5h.

Depuis début 2020, **tous les emballages se recyclent** (emballages métal y compris les petits alus comme les capsules de café, en papiers-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique). Ces emballages sont à mettre dans les sacs jaunes que vous pouvez vous procurer gratuitement à la mairie.

Le verre ménager

Il doit être **porté dans les colonnes** situées :

- Place des Chaumes
- Parking U Express
- Près des Ateliers Municipaux, rue de la Garenne,
- Route de Blaye, en bas de l'ancienne gendarmerie
- Maison de la pêche au lac.

Il est interdit de déposer du verre au pied des containers, à même le sol ou dans des contenants

En tant que premier maillon de la chaîne du recyclage, le tri à domicile joue un rôle primordial dans la limitation des déchets à traiter.

Trier, c'est transformer des déchets en nouvelles matières premières, donc éviter un gaspillage inutile. Mieux on trie, moins on gaspille, plus on recycle !

Pour les autres déchets

La déchèterie est un lieu spécialement aménagé et gardienné où les particuliers peuvent apporter certains déchets dits dangereux (bornes à l'huile de vidange, caisses pour batteries...) ou encombrants (cartons, ferrailles, gravats, bois, déchets verts...) qui ne peuvent être collectés par le service traditionnel de collecte des ordures ménagères.

Quel que soit leur mode de collecte, tous ces déchets sont ensuite acheminés vers des équipements spécialisés pour y être traités ou revalorisés.

Enfin... le réemploi - la réparation

Pour les objets qui vous sont devenus inutiles mais qui sont toujours en bon état pensez aux dons, ils peuvent faire le bonheur d'autres personnes.

Sur les déchèteries du territoire de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, des espaces recyclerie sont à votre disposition. Vous pouvez y déposer les objets dont vous souhaitez vous débarrasser, ils serviront pour d'autres en étant revendus soit chez Emmaüs à St Romain de Benêt soit à La Glanerie du Moulin à Pons.

Pour les textiles

Pensez aux associations locales, le Secours Catholique, les Restos du Cœur, la Croix Rouge...

Il y a également des bornes disposées un peu partout sur le territoire. Ces bornes sont collectées par Ecoval et Le Relais Gironde.

A Montendre, vous les trouverez :

- Sur le parking de U Express
- Sur le parking de Securitest, route de Jonzac.

Les textiles ainsi collectés sont triés puis revendus ou recyclés. **Au final, sur une borne collectée il ne reste que 4 % de déchets.**

Ces conteneurs mis en place ont pour objet de recevoir uniquement les articles suivants :

- Tous les vêtements : hommes, femmes, enfants
- Le linge de maison et tissu d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- Tous les articles de maroquinerie (chaussures, sacs, ...)
- Jouets, peluches

Que ce soit abîmé ou non, tout objet déposé doit être propre et dans un sac plastique.



CAMPAGNE DE CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Votre habitation est équipée d'un système d'assainissement non collectif ? Ce dispositif n'a pas été contrôlé depuis 10 ans ? Vous êtes très certainement concerné par la campagne de contrôle du fonctionnement et de l'entretien de votre équipement qui se déroulera à Montendre au premier trimestre 2022.

Contexte réglementaire des contrôles

La Loi sur l'Eau et des milieux aquatiques du 30 déc. 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques.

Ces contrôles sont de deux types :

- Le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- **Le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des dispositifs déjà existants (tous les 10 ans maximum).**

Le service Assainissement Individuel d'Eau 17

Les contrôles ont été délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) d'Eau 17.

Eau 17 qui assure déjà depuis plusieurs années les vérifications des installations neuves, va donc procéder aux diagnostics de fonctionnement et d'entretien des systèmes existants avec le concours de la société NCA Environnement.

Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien :

Les diagnostics seront organisés, en coopération avec la municipalité, **afin de vérifier que le fonctionnement de l'ensemble des dispositifs d'assainissement individuels ne risque pas d'entraîner une pollution des eaux et du milieu aquatique, et ne porte pas atteinte à la santé publique.**

En plus de l'aspect d'obligation légale, ces contrôles ont donc de réels objectifs environnementaux et sanitaires.

Les techniciens de NCA Environnement, chargés du contrôle, procéderont à la vérification des installations chez les particuliers. Durant leurs visites, ils vont contrôler :

- L'état et l'accessibilité des ouvrages,
- L'écoulement des effluents,
- L'entretien des ouvrages.

Ils conseilleront les particuliers sur l'entretien de leurs systèmes d'assainissement et les aideront à maintenir, le plus longtemps possible, leurs installations d'assainissement en

bon état de fonctionnement. La réalisation d'une mesure de la hauteur de boues dans la fosse permettra d'informer son propriétaire sur l'opportunité de programmer sa vidange.

En cas de nécessité, les techniciens de NCA Environnement assisteront également les propriétaires dans leurs

projets de réhabilitation de l'installation et listeront les travaux à réaliser.

À la suite du contrôle, les techniciens établiront un rapport sur le diagnostic de l'installation comprenant un schéma des dispositifs d'épuration des eaux usées domestiques. Ils y joindront également un guide d'entretien et la liste des travaux à effectuer si nécessaire. Conformément au Code de la construction et de l'habitat, ce rapport doit être annexé à l'acte de vente en cas de transaction immobilière. Cette mesure, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011, permet d'informer l'acquéreur de l'état du système d'assainissement.

Le coût du contrôle

Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien fait l'objet d'une redevance à la charge des propriétaires, en contre partie du service rendu, conformément à l'article R 2224-19 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le tarif 2021 pour ce contrôle est de 110 € TTC .

Les contrôles de fonctionnement et d'entretien concerneront tous les immeubles produisant des eaux usées domestiques, non desservis par le réseau d'assainissement collectif et dont le dernier contrôle de l'installation date de plus de 10 ans.

Ces contrôles représentent certes une charge supplémentaire mais s'intègrent dans une politique de développement durable. Ils permettent également d'assurer une certaine équité entre les habitants de la commune. En effet les propriétaires qui doivent se raccorder au réseau d'assainissement collectif supportent également des charges supplémentaires (travaux de raccordement au réseau, redevance d'assainissement collectif).

La campagne de contrôles des installations d'assainissement individuel existantes débutera au premier trimestre 2022.



Cœur de Montendre : une nouvelle formation à l'utilisation d'un défibrillateur automatique pour les associations et les agents de la collectivité

Une deuxième session de formation a été dispensée aux responsables ou bénévoles associatifs, aux agents de la collectivité, mais aussi à ceux de la maison de la petite enfance.

Au total, avec la session de mai, environ soixante-dix personnes ont été formées et sensibilisées à l'utilisation d'un défibrillateur automatique.

Pour rappel, dans le cadre de l'appel à projet de la Fondation CNP Assurance, 4 défibrillateurs automatiques externes ont été installés à Montendre Chardes et Vallet, dans des points stratégiques :

- Sur le mur de la **maison de la petite enfance** (proche du centre culturel, cinéma, mairie...);
- Sur le côté de la **mairie annexe de Vallet**, proche de l'école et de la salle des fêtes, de l'étang, de l'aire de jeux;
- Sur la façade de la **mairie annexe de Chardes**, à proximité de l'école, des salles de réunion et du square.



Localisation des 4 DAE externes

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Les quatre défibrillateurs qui ont été implantés sont entièrement automatiques : si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré directement par l'appareil, sans intervention de l'utilisateur.

Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes.

L'identification des animaux de compagnie, une obligation légale qui les protège

Chien, chat, furet : tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France, géré par la société I-cad, sous délégation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'identification d'un animal de compagnie est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national.

En quoi consiste l'identification ?

- Par un tatouage de lettres et de chiffres sur la peau (oreille ou cuisse);
- Par une puce électronique, injectée sous la peau. Le code se lit grâce à un lecteur spécial et permet l'identification de l'animal.

Quelle que soit la méthode, le principe est d'attribuer **un numéro unique à chaque animal** et de l'enregistrer dans un fichier national avec les coordonnées du propriétaire.

À quel âge doit-il être identifié ?

L'identification du chat ou du chien

est le plus souvent réalisée dès sa première visite chez le vétérinaire. Après un examen global, le vétérinaire insère la puce et indique sur le carnet de santé l'emplacement de celle-ci. Il procède ensuite à la vaccination. Seule l'identification de l'animal permet de prouver que celui-ci a bien été vacciné. Lors de cette visite, le professionnel peut également réaliser la stérilisation de l'animal.

Il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie :

- Pour les chiens, avant l'âge de 4 mois
 - Pour les chats, avant l'âge de 7 mois.
- Cette obligation est également valable pour tous les spécimens nés après le 1er janvier 2012.

Chats errants

La commune a passé une convention avec l'association «*Le Chat Libre des Trois Monts*» qui permet à cette der-



nière de faire stériliser et identifier les chats errants.

L'association procède au ramassage des chats piégés et les transporte à la clinique vétérinaire de Montendre. Après stérilisation et identification (les puces d'identification sont mises au nom de l'association), elle les relâche sur les lieux de la capture.

La Commune prend en charge directement les frais afférents à cette opération.

Ces mesures sont prises pour limiter la prolifération des chats errants en évitant qu'ils se reproduisent.

NB : Les campagnes de capture seront réalisées sur la base d'un arrêté municipal et la Commune en informera la population.

Critérium du jeune conducteur

96 élèves de l'école Jacques Baumont ont participé en octobre au critérium du jeune conducteur, organisé par la Commune de Montendre et l'Automobile Club de l'Ouest (avec le soutien financier de la sécurité Routière et du Département de la Charente-Maritime).

Connaître le code de la route, apprendre à contrôler un véhicule électrique dans le respect de consignes, tels sont les objectifs de ce mini-stage auquel ont participé les élèves du CE2 au CM1. Epreuve de conduite, connaissance des panneaux, mini-épreuve de code comme des grands... Les enfants ont manifesté beaucoup d'intérêt pour toutes ces activités.

A l'issue de ces tests, les 3 premiers de chaque classe ont été récompensés par une médaille. **Nolan Lacour** et **Timéo Barbot** arrivés premiers ex æquo pour toute l'école, sont quant à eux sélectionnés pour représenter Montendre l'été prochain à la Finale Nationale du Critérium pendant les mythiques 24h du Mans. BRAVO !



Plantations à l'école élémentaire

En novembre, les élèves de cycle 2 et du dispositif Ulis ont planté des arbres dans les emplacements prévus à cet effet : cerisiers à fleurs, érable à feuille de frêne, érable champêtre, érable rouge, charme pyramidal, merisier, sorbier des oiseaux... Ces essences ont été choisies pour leurs couleurs changeantes et pour l'ombrage qu'elles apporteront à cette partie de la cour et aux bâtiments voisins en période chaude.

Au printemps, ces mêmes élèves seront chargés de prendre soin de leurs plantations. Ils planteront aussi des bulbes, petits arbustes et fleurs dans les tranchées qui relient les arbres entre eux. Ces plantations s'inscrivent dans le projet de réaménagement de la cour, pour un espace plus végétalisé propice à des temps calmes.

Bravo à nos petits jardiniers qui ont été aidés et conseillés par les employés communaux et le conseiller municipal Didier Piéfort.

Littérature européenne au collège

Depuis 2013, le Prix ALÉ ! (Adolescent-e-s, Lecteurs-trices... Européen-ne-s !) permet aux élèves des collèges de Nouvelle-Aquitaine de récompenser un auteur.trice européen.ne pour un ouvrage, écrit ou traduit en français. La lauréate ou le lauréat est désigné parmi trois ouvrages. Les collégiens ont l'opportunité de rencontrer les auteurs et autrices, comme ce fut le cas récemment pour une dizaine d'élèves du collège Samuel Duménieu qui ont pu converser avec Fanny Chartres, venue présenter son ouvrage *Les inoubliables*. Il fut question d'inspiration, de choix de couverture et bien sûr d'écriture et de lecture !



Un nouveau bureau pour les parents d'élèves

La FCPE a renouvelé son bureau lors de sa dernière assemblée générale (de gauche à droite):

Président : Emmanuel Métayer

Vice-présidente : Dorothee Marques

Trésorière : Amélie Cantin

Secrétaire : Jean-Marc Meyer

Trésorière adjointe : Mélanie Palmier

Secrétaire adjoint : Joseph Niquet (absent de la photo)



AVC TOUS CONCERNÉS, une opération de sensibilisation sur le marché



BANQUE ALIMENTAIRE : la collecte nationale en novembre dans les supermarchés montendrais



CÉRÉMONIE du 11 novembre



DAE : formation des bénévoles et salariés des associations



ESCALADE dans la cour de l'école élémentaire Jacques Baumont



FC SUD 17, le nouveau club de football qui compte dans le sud, est né de la fusion du club de Montendre avec celui de Bussac-Forêt



GRANDES FOUGERES la rando de la FCPE



HAUTE SAINTONGE propre, une action au service de la nature chaque printemps



INTERNET bientôt avec la fibre



JARDINAGE pour les élèves de Chardes au square

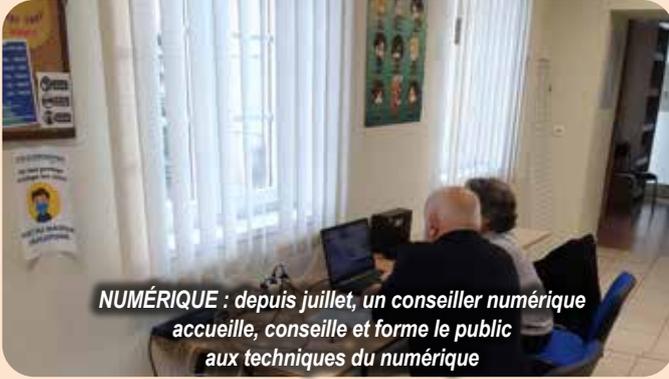


LUDIQUÉ plus que jamais, la piscine de Montendre rénovée et modernisée



MISTER MAT à Vallet : l'émotion à l'état pur

RÉTROSPECTIVE : 2021 de A à Z



NUMÉRIQUE : depuis juillet, un conseiller numérique accueille, conseille et forme le public aux techniques du numérique



PAROLES DE JEUNES : un espace de rencontres et d'initiatives partagées



QUATORZE JUILLET : les sapeurs -pompiers à l'honneur



ROCK en TÊTE, une première soirée concert réussie



SALLE MUNICIPALE : 45 ans après sa construction, elle fait peau neuve !



TENNIS : en deux ans, le club a multiplié par deux le nombre de ses licenciés !



Les 9U (et les 15 U) champions d'Aquitaine, les 12 U vice-champions.
Bravo les Drosers



VOTE : en juin les élections régionales et départementales ont été déplacées à la salle des fêtes



WIFI PUBLIC LE PHARE, à la salle des fêtes et au centre culturel, un accès sécurisé, simplifié et gratuit



Commune associée de CHARDES



Pour l'appel des Morts, Sandrine Plan, élue chardaise et JC Château, président des anciens combattants

Mémoire et traditions

En l'absence d'Isabel Fabien-Bourdelaud et Jean-Pierre Bourdelaud, c'est Sandrine Plan qui a représenté la commune lors de la cérémonie organisée pour commémorer l'Armistice de 1918.

A cette occasion, on a pu apprécier le superbe fleurissement du Monument aux Morts avec des chrysanthèmes très colorés : de nombreux plants, issus de dons ou de récupération avaient été replantés pour créer ces superbes plate-bandes.



Un fleurissement d'automne très coloré

Éclairage public

Depuis le mois d'octobre, l'intégralité de l'éclairage public de la commune associée de Charde est éteint entre minuit et six heures du matin. Déjà, depuis 2013, quatre-vingt-dix pour cent des lampadaires répartis sur le territoire chardais étaient éteints la nuit.

La dernière mesure a concerné les quelques points lumineux restant : le long de la Départementale, à la Chapelle et au Pavillon.

Vœux

En ce début d'année 2022, les élus chardais, Isabel Fabien-Bourdelaud, maire délégué, Jean-Pierre Bourdelaud et Sandrine Plan vous adressent des vœux très chaleureux pour une année plus douce et plus sereine, enfin propice aux échanges, aux rencontres et au développement des projets qui vous tiennent à cœur. Isabel Fabien-Bourdelaud et Sandrine Plan vous reçoivent à la mairie annexe chaque mardi matin.

Commune associée de VALLET

Mémoire et traditions

L'Armistice de 1918 a été commémoré en présence des élus, des anciens combattants, des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers.

Le quatre décembre, le repas annuel du Mamie-Papi Club réunissait environ 70 personnes

Décorations

Vallet a revêtu ses habits de fête en décembre : la façade de la mairie est joliment illuminée et une nouvelle guirlande orne la salle des fêtes. Bucoliques, deux jolis daims en bois ornent l'espace vert situé sur le parking en bord de départementale : ces deux sculptures en bois très réussies, ont été imaginées et réalisées par les agents municipaux.



Un petit air de fête grâce à ces jolies décorations réalisées par les services techniques

Voirie et aménagements

Le carrefour du Guâ a fait l'objet de travaux destinés à mieux traiter les eaux pluviales et à sécuriser ce secteur.

Un enrobé a été réalisé sur l'aire de stationnement de l'étang et un bloc poubelle a été installé sur l'espace pique-nique pour sensibiliser les visiteurs au respect du site. En 2022, de nouveaux aménagements seront réalisés autour de l'étang

La toiture du local abritant le corbillard a été entièrement refaite.



Dépôt d'une gerbe par le maire délégué Ludovic Poujade et Hervé Clochard, conseiller municipal.

M. Jouin vice-champion de body-building

A 32 ans, le Montendrais vient de remporter deux titres aux championnats du monde de body-building.

Après 14 mois d'entraînement intensif, accompagnés d'un régime alimentaire très strict, le Montendrais Jonathan Jouin a eu la satisfaction de décrocher 2 titres de vice-champion (catégorie - 75 kg et Men's physique) aux championnats du monde de body-building à Valence (Espagne).

Très sportif et doté d'un bel esprit de compétition, Jonathan a pratiqué plus jeune le football et le VTT, et s'adonne à sa nouvelle passion depuis environ 3 ans, à raison d'une dizaine d'heures d'entraînement par semaine, en salle ou à son domicile.

Ses excellents résultats lui ont permis de décrocher une carte de professionnel et il prépare maintenant deux autres championnats : Monsieur Monde (Italie) et Olympia amateur (Portugal) en 2022.



Jonathan Jouin et son coach

Le consul chez les Drosers

En décembre, le consul des Etats Unis de Bordeaux, Alexander Lipscomb a rendu visite au club de base-ball des Drosers Montendre-Donnezac, en pleine séance d'entraînement, et a pu constater la belle vitalité et les excellents résultats du club aujourd'hui fort d'une centaine de licenciés. Il a été accueilli par le président Jean Lenoir ainsi que par Patrick Giraudeau et Marie-Noëlle Tugas et le conseiller départemental Yves Poujade. Le terrain avait été décoré des drapeaux français et américain et même du drapeau de Virginie, état dont M. le Consul est originaire, une attention qui l'a particulièrement touché.

Au cours de ce moment très sympathique, il a visité les installations, rencontré les joueurs et les coachs, les parents. Son fils a même pu participer à l'entraînement avec les enfants de son âge. Plus jeune, Alexander Lipscomb avait lui-même pratiqué le base-ball, sport très populaire outre-Atlantique



Jean Lenoir, créateur et président du Club les Drosers,
Alexander Lipscomb, Consul des Etats-Unis,
Patrick Giraudeau, Yves Poujade et M-N Tugas

Un bel hommage aux intervenants à domicile

Qu'ils soient aides à domicile, infirmières, sapeurs-pompiers, ils ont été en première ligne auprès des personnes âgées pendant la crise sanitaire : dans cette période très compliquée, il leur a fallu s'adapter pour faire face à de nouvelles conditions de travail et continuer à rendre le meilleur service de proximité possible. A Montendre, ils ont fait front commun ensemble, imaginant de nouvelles synergies, de nouvelles solidarités.

Pour remercier tous ces intervenants, deux salariées de l'ADMR, Nadine Bocchia et Florence Berland, ont, avec le soutien de la présidente Liliane Feutrel, imaginé et organisé une cérémonie et un apéritif pour saluer leur

travail et leur engagement.

David Boussat, directeur de l'ADMR 17 et Brigitte Ameline, présidente de la fédération de la Charente-Maritime, et le conseiller départemental Yves Poujade ont salué la motivation et le dévouement de ces intervenants qui gardent le sourire derrière leur masque et continuent à s'impliquer avec une belle énergie.

L'ADMR poursuit son action au plus près des personnes âgées et isolées, organisant des ateliers créatifs, des sorties. Crise sanitaire ou pas, l'empathie et la solidarité demeurent les maîtres-mots.



Chaque corps (infirmières, aides à domicile ADMR et Tréma, sapeurs-pompiers volontaires) a reçu ce tableau porteur d'un message fort : «Pour nos aînés, ensemble nous vaincrons.»

Une 3e gratifieria attendue et plébiscitée !

Cette 3^e belle édition a accueilli près de 500 visiteurs malgré l'obligation du passe sanitaire et la météo instable. Beaucoup de dons ont été effectués et même s'il y eut quelques mauvaises surprises (dons abîmés, sales, non utilisables), cela est resté marginal.

LA Maison Pop avait engagé un projet multi partenarial qui a montré son efficacité : associations, collectivités et habitants (dont des nouveaux habitants). Le groupe s'est renouvelé, ce qui a permis d'apporter des éléments nouveaux, comme cette exposition de sensibilisation du public à l'impact de l'activité humaine sur l'environnement (impact du numérique, rapport du GIEC, contenu des poubelles en Haute Saintonge).

Cette manifestation se voulait plus encore informative et pédagogique à travers cette exposition mais aussi avec la pesée à la sortie de la Gratifieria. Les visiteurs ont ainsi pu visualiser l'impact de leur acte : « *Lorsque je récupère un objet (ou plusieurs!), je permets le réemploi donc j'évite que tant de kg atterrissent à la poubelle et/ou que d'autres objets soient consommés/achetés neufs* ». Plus de deux tonnes ont été récupérées soit 4kg/visiteur !

De nombreux bénévoles étaient présent et actifs le jour J : des collégiens, des bénévoles d'associations partenaires, des élu.e.s... La buvette, tenue par l'association Vie Libre a également très bien fonctionné.

Fort de ce succès, le groupe de travail souhaite voir perdurer cette belle journée solidaire, conviviale et utile et travaille d'ores et déjà à une prochaine édition en 2022 !



Un accueil souriant et de la convivialité



Dons, récup, ... autant d'objets qui gagnent une seconde vie !

12

Octobre rose: belle solidarité !

Le 17 octobre, 264 personnes ont participé aux marches roses organisées par le CCAS et les associations partenaires,



Sandra Nicolle et son équipe ont confectionné une guirlande de soutien-gorges longue de 285 m !



Une touche de rose dans la tenue de sport et c'est parti pour une belle rando !

sur de très jolis parcours balisés de rubans roses (Merci aux Sériat Azimut), permettant de récolter 1050 € de dons auxquels s'ajoutent 754 € issus des ventes de goodies proposées par les bénévoles de LA Maison Pop.

Pendant ce temps d'autres bénévoles fabriquaient symboliquement une très longue guirlande de 574 soutiens-gorges ! Les

plus fatigués finiront déchiquetés pour fabriquer de l'isolant et les plus jolis serviront aux patientes du cancer du sein en attente de reconstruction mammaire.

Quelques jours après, le golf-club organisait une compétition et récoltait 800 € supplémentaires pour cette cause.

Ces fonds ont été reversés à la fondation Bergonié pour la recherche contre le cancer du sein.

Salon du Livre

Tous les deux ans, l'association Lectur@média et la médiathèque municipale organisent cet événement culturel

Ce 8e salon du livre accueillait une trentaine d'auteurs dans la salle des fêtes refaite à neuf.

Les lecteurs et curieux sont venus nombreux :

après une série de confinements, la discussion et les échanges étaient très attendus et sont allés bon train entre écrivains et futurs lecteurs.

Parmi les exposants, des "locaux", comme le Dr Moreau de Montlieu qui a "rechuté" et présentait le 2e tome de ses mémoires « *Médecin en général* » et Annabelle Roussel, gestionnaire du collège Samuel

Duménieu mais aussi autrice et poétesse "*Nouvelles pour ceux qui n'aiment pas lire*," "*Un Papa touareg*"... "*L'écho des empreintes*"



Des livres pour tous les goûts...



... et pour tous les âges

Mathis Blanchard : de l'or dans les mains

A 17 ans, le Montendrais vient de remporter la médaille d'or Départementale et Régionale du Meilleur Apprenti de France en catégorie maçonnerie, pour sa fontaine.

Mathis peut être fier de son parcours et de cette belle réalisation : il a passé 200 heures à créer cette fontaine en brique et pierre taillée, lourde de 560 kg et conçue en suivant un cahier des charges très précis.

Alors qu'il effectuait son apprentissage du métier de maçon au CFA de Reignac et en alternance dans l'entreprise EGCB17 de Coux, Mathis a mis toute son application et consacré de nombreux efforts, beaucoup de son temps libre, à peaufiner cette œuvre. Et s'il a bénéficié des conseils de ses collègues, c'est lui et lui seul qui a créé cette fontaine, venant à bout l'une après l'autre des difficultés techniques qui ont jalonné cette réalisation, avec détermination et méticulosité. Il a réalisé son rêve d'enfant de devenir maçon, a fait de sa passion son objectif professionnel. Son formateur, Jean-Yves Castaing et ses parents Véronique et Michel, se réjouissent de cet enthousiasme et des résultats obtenus, tant ils constituent une reconnaissance de la profession, de nature à donner confiance au jeune artisan. Mathis complète aujourd'hui sa formation par un brevet professionnel, diplôme qui lui permettra d'élargir ses perspectives professionnelles et de prétendre à un poste à responsabilité.



*Mathis Blanchard et son enseignant Jean-Yves Castaing, devant sa fontaine, son œuvre, titrée au niveau départemental et régional
Crédit photo Aude Gaboriau la Haute Gironde*



Guy Rault : une belle carrière s'achève

Après quatre décennies passées au service de la collectivité, la carrière de Guy Rault se confond avec l'histoire récente de la ville.

Guy Rault est entré à la mairie comme garde champêtre le 1er juin 1981. Il travaille d'abord au côté de M. Lurcin qui l'initie à la profession. Puis, en avril 1982 lorsque ce dernier prend sa retraite, il est rejoint par Philippe Chauchet. Ils feront ainsi leur carrière ensemble, formant le binôme efficace, bien connu de tous.

Guy a connu les quatre derniers maires de Montendre, Claude Augier, Pierre Fretel, Bernard Lalande et enfin Patrick Giraudeau et travaillé avec plusieurs équipes municipales, donnant toujours le meilleur de lui-même pour représenter dignement sa commune et l'uniforme.

S'il avoue ne pas avoir vu passer les années, lorsqu'il se retourne sur sa carrière, il se rend compte des

nombreuses mutations survenues dans sa profession et dans sa collectivité : avec la loi de 1999, la police municipale a obtenu un vrai statut et ses compétences se sont développées, par le biais de nombreuses formations obligatoires. Guy a gravi un à un les échelons pour terminer sa carrière chef de service classe exceptionnelle. Les uniformes et les équipements ont eux aussi changé... Il est loin le temps du policier municipal en képi !

Pendant ce temps, la commune de Montendre connaissait de nombreuses métamorphoses, la fermeture des usines, le développement du tourisme, l'organisation des grands événements comme la foire du 11 novembre aujourd'hui sécurisée, les



Guy Rault a effectué une carrière de 39 ans dans la police municipale

marchés nocturnes, le Free Music...

Parmi ces souvenirs forts, il retient l'épisode dramatique de la tempête de 1999 mais aussi, plus récemment, le premier confinement de la crise sanitaire en 2020, à quelques mois de son départ à la retraite.

Face à tous ces changements, une constante : la force du relationnel et la proximité avec la population, qui font le cœur des missions de cette police de proximité et ça n'est pas près de changer !

Montendre Avenir

Montendre Avenir

Décembre : le dernier mois d'une année compliquée sur le plan sanitaire. Et nous savons que l'épidémie de Covid a accentué les problèmes financiers de certains.

Heureusement, nous connaissons le côté rassembleur et solidaire du monde associatif.

Citons Octobre Rose et toutes ses manifestations générant des fonds pour aider les chercheurs à trouver des traitements médicaux efficaces.

Citons le Téléthon du 4 décembre. C'est un autre rendez-vous incontournable pour aider la recherche médicale. Là encore, le monde associatif y participe activement et nous en sommes très heureux.

Il n'y a pas que le côté médical qui bénéficie de l'esprit rassembleur des êtres humains que nous sommes ! Le rassemblement des jeunes actifs, des retraités se trouve aussi dans les associations. Entre autres, celles qui promeuvent les échanges entre les habitants de ville de pays différents.

Nous pensons à la fête de la bière organisée par le Comité de jumelage Montendre-Sulz. Cette fête a été une réussite, bien qu'incertaine et malgré les contraintes sur le plan sanitaire. Nous y avons constaté un bel esprit d'équipe.

Il fallait la réussite dans cette belle salle municipale Claude Augier. Les participants demandaient ce genre de

festivités, ayant été souvent contraints à l'isolement.

Pour les habitants de Montendre-Chardes et Vallet âgés de plus de 65 ans, cette même salle ne leur permettra malheureusement pas de s'y rassembler à l'occasion de leur repas annuel organisé par le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales). Nous venons d'apprendre que ce déjeuner-dansant du 9 janvier 2022 n'aura pas lieu, l'épidémie de Covid dictant les actions à entreprendre ou à ne pas faire pour continuer à mener une vie dite normale. Déjà l'an dernier, il avait dû être annulé.

Mais, nous ne pouvons pas laisser de côté Décembre, le mois du père Noël.

Merci pour la mobilisation du service technique de la municipalité pour avoir installé ces belles décorations, merci aux commerçants pour la décoration de leur magasin et merci aux artisans installés sous les halles qui participent aussi à cette fête collective.

Malgré les masques et le passe sanitaire, nous espérons que les familles seront réunies et nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Marie Gruel, Roseline Lathière-Joly, Gilles Jolivet et Frank Olivier.

Retrouvez-nous sur fb « Montendre Avenir »

Vivre Montendre Ensemble

Dès le début de la crise sanitaire, nous avons organisé la solidarité pour accompagner les personnes, et en particulier les plus fragiles, dans la prise de rdv au centre de vaccination de Montlieu-la-Garde. Avec le soutien de LA Maison Pop' et des bénévoles, un transport collectif a été mis en place pour accompagner ceux qui n'avaient pas la possibilité de se déplacer seuls.

En lien avec le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne, nous procédons à des visites de logements mis en location pour aider le locataire ou accompagner le propriétaire dans la mise en conformité de leur logement, en insistant chaque fois sur les droits et devoirs de chacun.

La municipalité continue d'œuvrer, en collaboration avec les structures locales, pour organiser une veille sociale, échanger sur les difficultés rencontrées et trouver des solutions possibles. Ces rencontres ont permis de pointer les difficultés récurrentes de LADMR et de l'association intermédiaire VIE pour répondre aux demandes d'emploi croissantes en lien avec la réalité professionnelle du territoire : ces deux associations recherchent activement des salariés.

Au Secours Catholique (Maison de la solidarité, rue de Tivoli), on peut déposer ou acheter à des prix très raisonnables des vêtements. Les associations Aide et Partage

et les Restos du cœur assurent quant à elles toute l'année une continuité de l'aide alimentaire.

Depuis des années, la commune de Montendre met à disposition un local d'urgence pour mettre à l'abri des personnes sans domicile ou victimes de violence. Cette année, 10 personnes ont été accueillies pour un total de 270 nuitées.

Nous regrettons vivement l'annulation, deux ans de suite, pour cause de pandémie, de deux manifestations qui nous tiennent à cœur (Noël pour tous et repas des anciens), mais notre priorité est de prendre soin de vous tous.

La Solidarité n'est pas un mot passe-partout... Il prend tout son sens au quotidien dans notre commune de Montendre-Chardes-Vallet. Nous essayons d'accompagner toutes les personnes dans leurs démarches respectives. Malgré les difficultés accentuées par la crise sanitaire, nous sommes déterminés à agir concrètement et utilement pour vous tous, pour votre quotidien, pour notre ville.

Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité de Montendre, Céline Briaud est disponible sur rendez-vous le lundi matin, à l'écoute pour une aide ponctuelle ou orienter vers les services compétents, avec le soutien de Sandra Nicolle et l'aide de l'équipe du CCAS.

POINT JUSTICE DE JONZAC

Permanences d'informations juridiques gratuites et anonymes sur rendez vous

Votre Point d'Accès au Droit change d'appellation, il est renommé «point justice ». Il se situe Maison de l'Emploi Résidence Philippe Bât D à Jonzac.

Accueil physique et téléphonique au 05 46 48 58 10

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

CIDFF 17 Information juridique sur les droits des femmes et des familles, sur rendez-vous au 05 46 48 58 10 - 3e lundi du mois de 14h à 17h

CIDFF 17 Service d'aide aux victimes, sur rendez-vous au 05 46 48 58 10 - 1er jeudi du mois de 9h à 12h

UDAF 17 : Information et soutien aux tuteurs familiaux, protection des majeurs, sur rendez-vous au 05 46 48 58 10 - 1er lundi du mois de 14h à 16h

ADIL 17 : Information sur le logement dernier vendredi du mois de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

NOTAIRES : sur rendez vous au 05 46 48 58 10 - 2ème mercredi du mois de 14h30 à 17h

AVOCAT DE L'ORDRE DU BARREAU DE SAINTES : Information juridique généraliste, sur rendez-vous au 05 46 48 58 10 - 2e mercredi du mois de 14h à 16h



Déploiement des badges d'accès aux déchèteries de la Haute-Saintonge pour les particuliers

Tout au long de l'année 2021, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge a procédé au déploiement des badges d'accès en déchèterie.

Le badge est réservé aux particuliers résidant parmi les 129 communes de la Haute-Saintonge. Si vous n'avez pas encore reçu le courrier vous permettant de demander ce badge, vous pouvez vous adresser :

- Directement aux agents des déchèteries de la Haute-Saintonge
- Par mail : service-om@haute-saintonge.org
- Par téléphone : 05 46 48 78 34
- En ligne via le formulaire de demande de badge : <http://www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets/decheteries>

Une fois le formulaire de la demande de badge reçu complet (formulaire + justificatif de domicile (facture EDF, eau ou téléphone, ou taxe foncière)), les badges d'accès sont envoyés directement à chaque foyer. Un seul badge est attribué par foyer. Chaque membre du foyer pourra donc l'utiliser.

Suite aux nombreuses demandes de badges reçues, le délai pour le recevoir est estimé entre 8 et 12 semaines. La date effective du contrôle de badges sera affichée dans les déchèteries et sera consultable sur le site internet. En attendant, vous pouvez donc continuer à utiliser les déchèteries. Dès le badge reçu, il est conseillé de prendre l'habitude de le présenter aux agents des sites.



L'accueil familial d'une personne âgée ou d'un adulte handicapé

L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées.

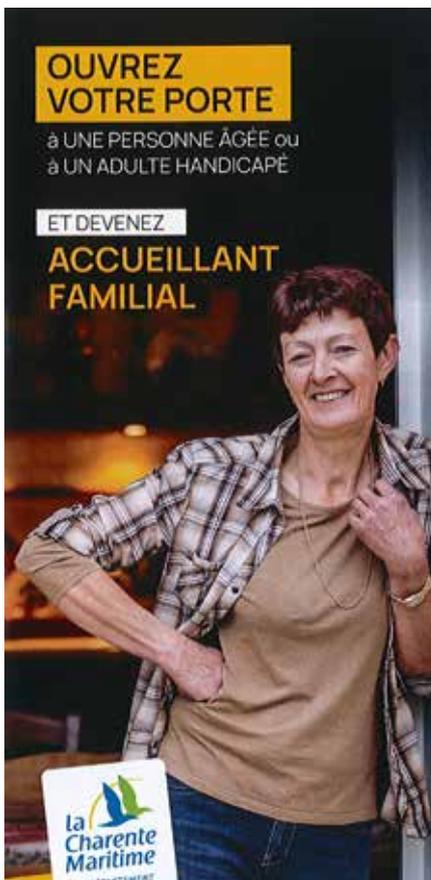
Il assure différents services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes.

Si vous êtes intéressé par ce métier solidaire à domicile ou si vous cherchez une place disponible en famille d'accueil, contactez les services du Département au :

05 46 31 73 36 ou 05 46 31 73 32

da-esms@charente-maritime.fr

Plus d'informations sur le site charente-maritime.fr



Annulation du repas du CCAS

Bien à regret, en raison d'un regain important de l'épidémie de Covid-19, tout particulièrement dans notre région, la décision a été prise d'annuler le traditionnel repas offert chaque année par le CCAS aux aînés de la commune.

Ne disposant d'aucune visibilité quant à l'évolution de la crise sanitaire dans les prochains mois, le repas prévu le 9 janvier est donc purement annulé et non repoussé à une date ultérieure.

Malgré tout, le CCAS et la municipalité souhaitent, en ce début d'année, apporter un peu de chaleur et de gaieté aux seniors sous la forme d'un colis gourmand.

Conditions

- Il faut résider à Montendre, Chardes ou Vallet
- Être âgé de 70 ans au moins.

Comment ?

Il faudra vous inscrire à la mairie (en présentiel ou par téléphone ou mail) en justifiant de votre adresse et de votre identité (âge) pour avoir accès à cette offre. Le colis vous sera livré à partir de début février



Les inscriptions seront ouvertes à compter du 14 janvier et jusqu'au 24 janvier inclus.

ATTENTION : Aucune autre inscription ne pourra être prise après cette date

Quelles sont les dates des prochaines élections ?

Les prochaines élections sont l'élection présidentielle en avril 2022 et les élections législatives en juin 2022.



Présidentielle :

1^{er} tour : 10 avril 2022 ; 2^d tour : 24 avril 2022

Législatives : 1^{er} tour : 12 juin 2022 ; 2^d tour : 19 juin 2022.

Nouveau : à compter du 1er janvier 2022, Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Peut-on s'inscrire et voter la même année ?

Oui, mais il faut faire cette démarche au plus tard le **6e vendredi précédant le 1er tour de l'élection**. Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10^e jour précédant le 1er tour.

« Premiers pas avec : » Ateliers gratuits

N'hésitez pas à vous renseigner

- Premiers pas avec l'ordinateur
- Premiers pas avec l'Email
- Premiers pas sur internet

Espace Multimédia F.Mitterrand

09 64 25 37 23
05 46 49 20 84

mediatheque@ville-montendre.fr

